

# Compte-rendu CSE

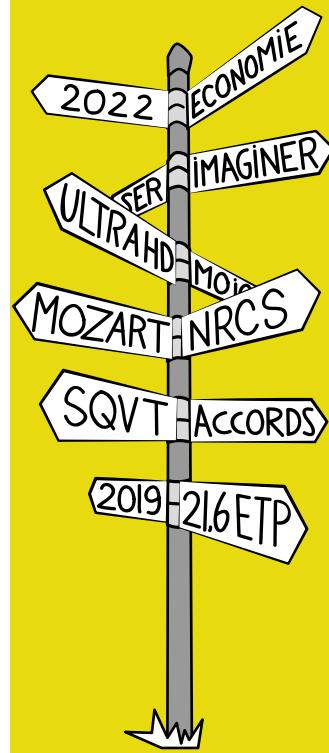
## 3 et 4 avril 2019

*Jusqu'ici tout va bien...*



### ■ TOUS AZIMUTS !

#### Retour sur le CSE Central



Le gouvernement demande à FTV de réfléchir à la suppression de la redevance et de réaliser des économies de l'ordre de 400 millions d'€ à l'horizon 2022. La présidente souhaite les faire sur le travail et la masse salariale. L'entreprise n'est pas à l'os selon elle. Il faut « *repenser l'éditorial, imaginer de nouvelles émissions* », transférer des émissions vers France TV Studios, la nouvelle filiale de FTV. Elle fabriquera Thalassa, Faut pas rêver, Motus etc. L'équivalent britannique de BBC Studios, dont l'expérience a abouti à l'externalisation de toute la production de la BBC.

**Transformation technologique.** FTV a plusieurs projets en cours et à venir : ultra HD, travail sur l'intelligence artificielle (logiciel sur la gestion des factures), la 5G, la TNT et la diffusion linéaire, le journaliste nomade (Aviwest / directs partout tout le temps), NRCS (grand serveur commun à tout FTV en métropole), régie Mozart (harmonisation de la manière dont sont fabriqués les JT).

**Transformation sociale.** Les élu-es demandent la mise en place et la réalisation de mesures concrètes pour gérer en amont les futurs risques psycho-organisationnels dus aux transformations imposées par la direction. Un accord SQVT (santé et qualité de vie au travail) existe mais sa mise en œuvre est difficile, les encadrants ne sont pas formés. La présidente veut avoir des accords d'entreprise moins coûteux, les renégocier et simplifier l'organisation en diminuant le nombre d'encadrants.

Pour 2019, l'objectif de France 3 est de supprimer 21,6 ETP hors projet de RCC. En 10 ans, France 3 a perdu 40 % de ses effectifs. Mais il faut multiplier l'activité du réseau par 3 à l'horizon 2022. Chercher l'erreur.

### ■ AUX FORCEPS !

#### Déménagement de l'antenne régionale Paris Ile de France au siège



L'expertise est terminée, les expertes d'un cabinet externe exposent leurs analyses et conclusions. Le but de la direction est financier : faire 3 millions d'€ d'économies (loyers). La conséquence principale du déménagement est l'éclatement du collectif de travail (155 personnes). Les conditions de travail des 62 PTA vont changer de manière importante, les vanvénens vont être dispersés sur 15 services au siège. L'état de santé des salarié-es de Vanves est fort moyen selon le médecin du travail. D'après l'experte, le plateau du siège qui doit servir à fabriquer les émissions et JT de Vanves n'est pas adéquat.

Les élu-es enfoncent le clou : la première préconisation des expertes est de trouver un autre lieu que le Pont du Garigliano pour les vanvénens. Les déménager au siège équivaut à la perte d'un lieu de travail à taille humaine, la perte d'un plateau, la perte du collectif, la perte de l'identité Paris Ile de France, de nouveaux horaires de travail en fonction des corps de métier. Et ce n'est pas l'allongement des tranches infos de 11 h 30 et 18 h 30 qui vont rassurer !

Le directeur régional jure ses grands dieux que France 3 PIF restera une chaîne régionale avec une ligne éditoriale à part entière. Le chef de centre dit qu'il faudra s'adapter. « *Pour l'instant on monte le projet sur ce qui existe, nous ne prenons pas en compte les nouvelles tranches. Il n'y a pas de plan B pour le plateau. Nous ferons à minima ce que dit la loi.* »

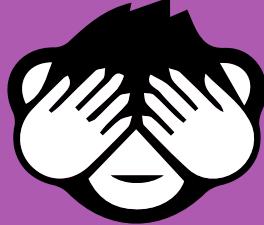
A l'unanimité, les élus émettent **un avis négatif** sur le projet de la direction et lui demande de trouver d'autres locaux en petite couronne pour reloger France 3 Vanves.

**OOPS!**

*Le directeur de France 3 Olivier Montels dédit les propos des rédacteurs en chef de Montpellier et Antibes qui ont annoncé aux salarié-es qu'en octobre 2019 les tranches régionales seront allongées (11 h 45, 18 h 30).*

## ■ « J'ÉGARDE, JE RECOUTE ?! »

Rapprochement  
France Bleu /France 3



« *Les matinales, je trouve que c'est réussi et c'est un moyen de développer la télévision de proximité à cette heure-là.* » C'est ainsi que le directeur de France 3 Olivier Montels justifie l'expérimentation des matinales. Vous savez, la radio filmée ! Les antennes d'Antibes et Toulouse s'y collent. Un rapprochement radio / télé qui pourrait s'étendre à 11 stations de plus en septembre. 1,1 million d'€ sont prévus au budget 2019 pour équiper les studios de France Bleu de caméras, de régie automatisée, d'éclairage. La direction a étudié les implantations et 13 bassins homothétiques ont été identifiés (bassins qui offrent de nombreux points de concordance, de similitude sur la zone de diffusion). Mais la direction refuse de nommer les zones concernées. Pourtant, un appel d'offre pour 24 systèmes automatisés a été lancé mais la direction nous assure que cela n'engage à rien. Et pendant ce temps, la marmotte elle met le chocolat dans le papier alu...

**Patrice Schumacher**, directeur des antennes et des programmes de France 3, indique que les matinales font le même audimat que feus les programmes jeunesse diffusés à la même heure, soit 3,5% de part d'audience. Un succès !

**La commission « antenne numérique et linéaire » du CSE** s'est réunie. Elle regrette qu'aucun salarié de Radio France n'aït été rencontré lors de ses travaux. **Germain Dagognet** se chargera d'en faire la demande à **Jean-Emmanuel Casalta**, directeur de France Bleu. La commission déplore le manque de cohérence entre les lignes éditoriales de France Bleu et France 3.

« L'éditeur visuel » illustre les rubriques des différents intervenants de France Bleu. C'est, pour l'instant, un poste extérieur à France 3. D'après **Olivier Godard**, DRH de France 3, il s'agit de l'un des futurs métiers aujourd'hui en négociation à FTV, autrement appelé « chef d'édition multimédia ». Ce poste intégrera les tâches de l'éditeur visuel et est positionné « journaliste ». Il est ouvert aux chefs d'édition et aux scriptes mais il pourrait aussi l'être à d'autres après reconversion. Ces postes de chefs d'édition multimédia seront a priori des redéploiements, au détriment des postes de scriptes.

Nous ne saurons rien sur le projet de fusion des sites internet France Bleu / France 3 car la réunion de la direction sur le sujet était prévue le 5 avril, après le CSE.

Pour **Germain Dagognet**, en charge du projet de rapprochement, « *fusionner les sites est une opportunité pour capitaliser les audiences, notamment pour les municipales de l'an prochain* ».

Le final-cut pour le déménagement de France Bleu Armorique dans les locaux de France 3 Bretagne à Rennes est entre les mains des deux présidentes, Radio France et France Télévisions.

## ■ ECONOMIE QUAND TU NOUS TIENS !

Rapport de la  
commission  
économie et  
structure du CSE

**Philippe Angot**, le directeur Finance de France 3, précise que le réseau fournira 10% des économies d'ETP alors qu'il représente un tiers de l'effectif de l'entreprise.

Le projet de RCC pointe 314 départs potentiels sur France 3 dès 2019.

France Télévisions provisionne de l'argent pour les contentieux et notamment ceux des Prud'hommes. En 2014, la Cour des comptes a chiffré la somme à 9 millions d'€.

## ■ CDD Y ES-TU ?

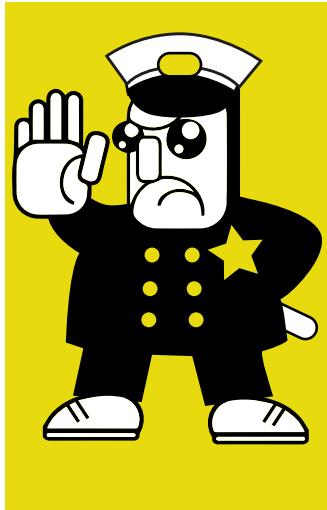
Les CDD ayant travaillé 50 jours dans l'année (sur une seule ou plusieurs antennes) bénéficieront des prestations et subventions du CSE. Ils sont affectés dans l'antenne où ils ont effectué le plus de jours, sauf s'ils demandent à être rattachés à une antenne en particulier.

## ■ CIRCULEZ, Y A TOUT À VOIR !

Sécurisation  
des rushes



« *Les rushes tournés en région doivent circuler et remonter à IV3 de nuit comme de week-end* ». Sophie Guillain, directrice adjointe en charge d'IV3, se veut rassurante : « *on parle uniquement de l'actu chaude et seuls les 5 rédacteurs en chef d'IV3 ont accès à l'ensemble des rushes du réseau.* » Il faut la validation de l'équipe de tournage ou du rédacteur en chef de permanence de l'antenne pour les utiliser. Il est de la responsabilité des journalistes de terrain de renseigner la rubrique « alertes » de Mona Lisa (floutage par exemple). La personne qui « desk » doit elle contacter oralement les journalistes partis en reportage. Si les rushes sont verrouillés, seul le rédacteur en chef (ou adjoint) de l'antenne



peut les déverrouiller. **Sophie Guillot** maintient que le dialogue entre son service et les équipes sur le terrain est la meilleure garantie de l'utilisation optimum des rushes. La méthode tient en une feuille A4, les élus demandent à ce qu'elle soit renvoyée à tous. Ils veulent aussi que les journalistes soient informés quand IV3 puissent dans leurs rushes.

France 3 Toutes Régions (FTR) expose la richesse des contenus de France 3 Régions. Elle produit et fournit de nouveaux contenus à destination de Franceinfo et des régions comme « les initiatives locales », « le choix culture » etc. Les contenus pour l'info sont repris des JT de la veille dans les régions. « *Le métier des collaborateurs consiste à retravailler les sujets des collègues, ils ont cette expertise et ce savoir-faire* ».

**Antoine Armand**, rédacteur en chef de FTR, veut pouvoir puiser dans les sujets de la journée pour proposer des éditions plus réactives. Il dit avoir besoin d'interviews plus longues comme pour les sujets culture qu'il reboutique pour les besoins de l'émission « le point culture ». A FTR aussi seuls 5 rédacteurs en chef ont accès aux rushes.

## ■ BRRRR



La direction gèle systématiquement les postes vacants et préfère multiplier les contrats CDD, parfois sur des années. Les postes sont pourvus après examen des besoins par les directions régionales.

## ■ A VOS CALCULETTES



Contrairement à ce qu'affirmait lors du dernier CSE **Cécile Lefebvre**, DRH du siège, le règlement des heures supplémentaires n'est pas respecté aux MIF (moyens internes de fabrication). La problématique existe aussi dans les antennes. Le logiciel (Papyrus) n'est toujours pas paramétré comme il le faudrait. Le chantier du « prélèvement à la source » a accaparé le service informatique. Le développeur externe doit fournir la mise à jour du logiciel à FTV en mai prochain.

## ■ ILS SONT FOUS CES ROMAINS !



Les élus SUD de Côte d'Azur ont dû rappeler que tout travail mérite salaire. Une information confirmée par le DRH de France 3 qui a minimisé le dernier incident en date : lorsque l'on fournit des images, des interviews pour l'antenne ou le site internet de France 3, le ou la salarié-e doit être rémunéré-e. On ne travaille pas pour la gloire, mais pour un salaire.

**Le prochain CSE aura lieu les 25 et 26 avril à Strasbourg**

**Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau**

**Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élus et représentants SUD en région.**



**Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :**  
**<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>**

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. SUD Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues SUD des médias et de la culture.



**Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr**

**Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter@syndicatsudftv)**